Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°42

Réunion du mardi 17 février 2026

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

TERRAINS IMPRATICABLES – MATCHS NON JOUÉS DES 21 et 22 FEVRIER 2026

Tous les matches reportés du week-end des 21 et 22 février 2026 seront automatiquement reportés au week-end des 28 février et 1er mars 2026 (si le calendrier des équipes le permet).

SENIORS – CHAMPIONNAT

53391426 SAINT DENIS US 1 / RED STAR FC 2 du 14/02/2026 (R1/A)
Courriel de SAINT DENIS US informant d'un dysfonctionnement lors de la transmission de la FMI.
Courriel de l'arbitre officiel indiquant le score et des faits de jeu.
La Commission entérine le résultat du match comme suit :
SAINT DENIS US : 3 buts.
RED STAR FC : 3 buts.
Réception de la composition des 2 équipes.
Composition équipe du RED STAR FC
1. Marco KEHI 9602251281
2. Mohamed LAKBI 2545124281
3. Mohafidh AHAMADA MBAE 2546145017

4. El Hadj BANGOURA 2547094270
5. Roland NDOUNA 2308128070
6. Diadié CAMARA 2338160807
7. Houssine LABIAD 2545500288
8. Mohammed BACHA 9603108484
9. Josué KOSSINGOU BALAMANDJI 2546305558
10. Lucas BESSON MUNOZ CORDERO 2546064348
11. Ali OUARTI 2544068442
12. Redha GHAOUI 2544966064
13. Malik DIAWAKANA 2544966064
14. Melvyn BOURILLON 2546443145

Avertissements St Denis
N°8 - BELAID Tijani pour Cas à la 13ème
N°9 – LEM Celim pour Cas à la 55ème
Coach - NAKKAA Gregory à la 59ème
N°10 – CHEKKAL Mohamed pour Cas à la 70ème
N°5 - BELAID Aimen pour désapprobation à la 72ème

Avertissement Red star
N°4 - BANGOURA El Hadj pour Cas à la 22ème
N°6 – CAMARA Diade pour cas à la 72ème

53391427 MANTOIS 78 FC 1 / ESP. AULNAYSIENNE 1 du 14/02/2026 (R1/A)
Réception d'un arrêté municipal, terrain impraticable.
La Commission reporte cette rencontre le 28 février 2026.

53392216 IGNY AFC 1 / VILLEMOMBLE SPORTS 1 du 15/02/2026 (R2/A)
Réception d'un arrêté municipal, terrain impraticable.
La Commission reporte cette rencontre le 1er mars 2026.

53393680 ST CLOUD 1 / ST MAUR VGA 1 du 15/02/2026 (R3/A)
Lecture du rapport de l'arbitre officiel.
Terrain impraticable.
La Commission reporte cette rencontre le 22 février 2026.

53391464 PARIS 13 ATLETICO 2 / FC MANTOIS 78 1 du 09/05/2026 (R1/A)
La Commission,
pris connaissance des courriels de PARIS 13 ATLETICO et de la Direction des Compétitions Nationales de la F.F.F. du 13/02/2026,
Considérant que le stade Pelé est indisponible le 09/05/2026 en raison d'un match de Championnat National pour l'équipe 1 du PARIS 13 ATLETICO,
Considérant que le match en objet correspond à l'avant dernière journée du championnat,
Considérant que conformément à l'article 10.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F., les deux dernières journées de championnat doivent se dérouler le même jour à la même heure,
Par ces motifs,
. demande au club de PARIS 13 ATLETICO de fournir un terrain de repli pour jouer ce match le samedi 09 mai 2026 à 18h00.

53392603 CRETEIL LUSITANOS US 2 / PARAY FC 1 du 01/02/2026 (R2/B)
Courriel de CRETEIL LUSITANOS indiquant que son délégué ne figure pas sur la FMI.
La Commission prend note de la présence de M. Makane PHILIPPE, délégué de l'US CRETEIL LUSITANOS sur ce match.

U20 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel
53448050 CONFLANS FC / PONTOISIENNE JS du 01/02/2026 (R3/C).
53447350 CHAMPS SUR MARNE FOOT / ROMAINVILLE CA du 15/02/2026 (R3/A).
53447835 PAYS FONTAINEBLEAU / DAMMARIE CITY du 15/02/2026 (R3/C).
53446956 AC BOULOGNE BILLANCOURT / US TORCY PVM du 15/02/2026 (R2/A).
53447087 SARCELLES AAS / MONTROUGE FC 92 du 15/02/2026 (R2/B).

U20 – CHAMPIONNAT

53446953 - TRAPPES ES / VITRY CA du 15/02/2026 (R2/A)
Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre.
Match non joué en raison de l'impraticabilité du terrain impraticable.
La Commission reporte ce match 01/03/2026.

53448092 – PONTOISIENNE JS 1 / MONSOULT BAILLET US 1 du 29/03/2026 (R3/C)
Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 11/02/2026 ayant infligé une suspension de terrain de 3 matchs fermes à l'équipe U20 de PONTOISIENNE JS, à compter du 16/03/2026, la Commission indique au club de PONTOISIENNE qu'il doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de PONTOISE accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 27 mars 2026 à 12h00, au plus tard.
Autres matches concernés :
53448079 – PONTOISIENNE JS / JS VILLETANEUSE du 12/04/2026.
53448105 – PONTOISIENNE JS / EPINAY ACADEMIE du 17/05/2026.

U18 – CHAMPIONNAT

53394533 TORCY PVM US 1 / IVRY US FOOTBALL 1 du 15/02/2026 (R2/A)
Lecture de la FMI.
Match non joué en raison de l'impraticabilité du terrain impraticable.
La Commission reporte cette rencontre le 22 février 2026.

53394400 LINAS MONTHLERY ESA 1 / ARGENTEUIL RC 1 du 15/02/2026 (R1)
Lecture de la FMI.
Match non joué en raison de l'impraticabilité du terrain impraticable.
La Commission reporte cette rencontre le 22 février 2026.

53394402 PALAISEAU US 1 / FC93 BOBIGNY 2 du 15/02/2026 (R1)
Réception d'un arrêté municipal, terrain impraticable.
La Commission reporte cette rencontre le 22 février 2026.

53399509 PALAISEAU US 2 / ULIS CO 1 du 15/02/2026 (R3/A)
Réception d'un arrêté municipal, terrain impraticable.
La Commission reporte cette rencontre le 1er mars 2026.

53395073 CAP CHARENTON 1 / RED STAR FC du 15/02/2026 (R3/C)
Réception d'un arrêté municipal, terrain impraticable.
La Commission reporte cette rencontre au **1er mars 2026.**

Par conséquence, le match des 1/8èmes de finale, 55490514 RED STAR FC / NANTERRE, sera à jouer le mercredi 04/03/2026 à 20h en cas de qualification du RED STAR FC lors des 1/16èmes de finale.

53394946 BAILLY NOISY SFC 1 / NOISY LE SEC B 1 du 15/02/2026 (R3/B)

La Commission,
Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel,
Considérant que l'arbitre a interrompu le match à la 20ème minute de jeu, en raison de l'impraticabilité du terrain,
Par ce motif,
. donne match à rejouer le 22/02/2026.
La Commission invite les deux clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. précisant les conditions de participation des joueurs en cas de match à rejouer.

53394529 PARIS 13 ATLETICO / NEUILLY SUR MARNE SFC du 08/02/2026 (R2/A)

Reprise de dossier.
Réception de la composition de l'équipe de NEUILLY SUR MARNE SFC.
Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score de 3 buts à 2 en faveur de PARIS 13 ATLETICO et les faits de jeu.
Avertissement Neuilly sur Marne Sfc
Monsieur WADIOU Daouda éducateur : avertissement pour avoir manifester sa désapprobation en acte ou en parole.

U17 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

55490510 DRANCY JA 2 / MONTFERMEIL FC 2 du 22/02/2026

Reprise de dossier.
Demande de JA DRANCY pour reporter ce match le 1er mars 2026, en raison d'un tournoi en province, avec accord de MONTFERMEIL FC.
Accord de la Commission.

U17 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel
53396581 ESPERANCE AULNAYSIENNE / MEAUX ACADEMY CS du 15/02/2026 (R3/F).

U17 – CHAMPIONNAT

53396179 - RC ARGENTEUIL 2 / AJED 1 du 15/02/2026 (R3/D)

La Commission accuse réception du 3ème forfait de AJED entraînant le forfait général de cette équipe.

53396578 - COURTRY F. 1 / COULOMMIERS BRIE F 1 du 15/02/2026 (R3/F)

Lecture du rapport de l'arbitre.
Forfait de COURTRY. 3ème forfait entraînant le forfait général de cette équipe.

53395735 LILAS FC 1 / RACING CLUB 18 1 du 15/02/2026 (R3/A)

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel,
La Commission enregistre le 1er forfait non avisé de RACING CLUB 18.

53396579 CLAYE SOUILLY 1 / DUGNYSIEN SC 1 du 15/02/2026 (R3/F)

Réception d'un arrêté municipal, terrain impraticable.

La Commission reporte cette rencontre le 22 février 2026.

53395893 ORVILLOISE AS 1/ CO VINCENNES 1 du 15/02/2026 (R3/B)
Réception d'un arrêté municipal, terrain impraticable.
La Commission reporte cette rencontre le 05 avril 2026.

53395788 ORVILLOISE AS 1 / ECOUEN FC 1 du 01/03/2026 (R3/B)
Demande du FC ECOUEN pour avancer le match le samedi 28 février 2026.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'AS ORVILLOISE, devant parvenir au plus tard le vendredi 27 février 2026 à 12h.

53395473 SENART MOISSY 1 / FC 93 BOBIGNY 2 du 15/02/2026 (R2/A)
Réception d'un arrêté municipal.
La Commission reporte cette rencontre au 22/02/2026.

53396846 LONGJUMEAU FC 1 / VILLENEUVE AFC 1 du 15/02/2026 (R3/H)
La Commission,
Après lecture de la FMI, du rapport de l'arbitre officiel et du courriel de l'AFC VILLENEUVE,
Considérant que le match n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'AFC VILLENEUVE consécutive à des dégradations de leur minibus survenues durant la nuit du 14 au 15 février,
Par ce motif,
demande au club de VILLENEUVE AFC de lui communiquer des justificatifs, pour sa réunion du mardi 24 février 2026.

53396979 AS ARARAT ISSY 1 / TROPS FC 1 du 15/02/2026 (R3/I)
Match non joué.
La Commission,
Après lecture des pièces versées au dossier (FMI, rapport de l'arbitre, courriel de l'AS ARARAT ISSY),
Considérant que le match ne s'est pas déroulé au motif que l'équipe de TROPS était accompagnée que d'un seul dirigeant majeur,
Considérant qu'aucune disposition réglementaire ne prévoit le non-déroulement d'une rencontre pour ce type de motif pour les matchs de compétitions régionales,
Considérant qu'il convient de privilégier une issue sportive à cette rencontre,
Par ces motifs,
. reporte ce match le 22/02/2026.
La Commission transmet une copie de la décision à la C.R.A..

53396583 BRIE EST FOOT CLUB 1 / CHANGIS ST JEAN USSY 1 du 15/02/2026 reporté le 22/02/2026 (R3/F)
Demande de report au 08 mars 2026, en raison des vacances scolaires avec accord des 2 clubs.
La Commission ne peut donner un avis favorable à cette demande et maintient la rencontre le 22 février 2026.

53396448 FERTOISE BOISSY LE CUTTE 1 / SCEAUX FC 1 du 01/03/2026 (R3/E)
Demande de FERTOISE BOISSY LE CUTTE de reporter cette rencontre le 12 avril 2026, les 2 clubs étant exempts à cette date, avec accord de SCEAUX FC.
Accord de la Commission.

53396825 VILLENEUVE AFC 1 / COM BAGNEUX 1 du 22/02/2026 (R3/H)
Demande de VILLENEUVE AFC pour jouer à 16h.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de COM BAGNEUX à communiquer au plus tard, le vendredi 20 février 2026 à 12h.

53396445 ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / ENT. BAGNEUX NEMOURS du 08/02/2026 (R3/E)

Courriel d'ANTONY FOOT EVOLUTION informant d'un dysfonctionnement de la feuille de match informatisée lors de l'envoi avec transmission de sa composition d'équipe.
Reprise de dossier.
Courriel de l'ENT. BAGNEAUX NEMOURS indiquant sa composition :

1. Barack Ndiaye	9602994847
2. Damien Auerbavh Manville	9604034747
3. Joshua Yokassa	2547760866
4. Louis Toko	2548515600
5. Belange Lalissini Paha	2548454722
6. Evan Njoukwe Ngomba	2547696094
7. Mamadou Diallo	9603779144
8. Yassine Mannan	2547727235
9. Ezeckiel Anohouman	9605198267
10. Walid Boumati	2547642700
11. Mohamed Chahine BAHRI	2548002054
12. Melvin Amewoui	2547841053
13. Orpheu Modju Fasiki	9604666927
14. Lucas Cligny	2547418075
Educateur : Willy Zon	2338146828
Délégué : Fathi Bahri	1011185189
Arbitre de touche :	
Sebastien Battendier	2348030215

Situation du club d'ORVILLOISE (R3/B)
La Commission,
Vu le nombre de matchs en retard de l'équipe d'ORVILLOISE pour cause de terrain impraticable,
vu le calendrier de cette équipe qui va recevoir 7 fois lors de ses 9 derniers matchs jusqu'à la fin de saison,
considérant que le terrain d'ORVILLOISE est régulièrement impraticable,
considérant la nécessité de mettre à jour le calendrier de cette équipe,
par ces motifs,
décide que les matchs ci-dessous seront inversés en cas d'impraticabilité ou d'indisponibilité de terrain et seront fixés à l'horaire habituel des matchs à domicile du club qui accueillera :
53395940 – ORVILLOISE / ST DENIS US du 22/02/2026.
53395788 – ORVILLOISE / ECOUEN du 01/03/2026.
53395880 – ORVILLOISE / ROMAINVILLE FC du 08/03/2026.
53395928 – ORVILLOISE / ISSY FC du 29/03/2026.
53395893 – ORVILLOISE AS 1 / CO VINCENNES 1 du 05/04/2026
53395916 – ORVILLOISE / ENTENTE SSG du 12/04/2026.
53395925 – ORVILLOISE / COSMO TAVERNY du 19/04/2026.
53395959 – ORVILLOISE / VILLETANEUSE CS du 17/05/2026.

U16 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

55490508 DRANCY JA 2 / BRETIGNY FCS 2 du 22/02/2026
Demande de BRETIGNY FCS pour reporter cette rencontre le 08 mars 2026, avec accord de la JA DRANCY, en raison des vacances scolaires.
Les deux clubs n'ayant aucun match en retard.
Accord de la Commission.
En cas de match non joué le 08/03/2026, la rencontre sera reportée en semaine.

U16 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel
53397900 BRETIGNY FCS 3 / TRAPPES ES 1 du 15/02/2026 (R3/D)

U16 – CHAMPIONNAT

53397638 ESPERANCE AULNAYSIENNE / BONDY AS du 15/02/2026 (R3/B)
Courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE indiquant une erreur de saisie du résultat final.
Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score inscrit sur la FMI, à savoir :
ESPERANCE AULNAYSIENNE : 2 buts
BONDY AS : 0 but.

U15 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

55490546 RACING CLUB FRANCE 1 / US TORCY PVM 2 du 21/02/2026
Demande de RACING CLUB FRANCE pour avancer le match à 14h.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de l'US TORCY PVM à communiquer au plus tard, le vendredi 20 février à 12h.

U15 – CHAMPIONNAT

Régional 2

Poule A
53401101 TORCY PVM US 2 / MASSY 91 FC 1 du 14/02/2026.
Lecture du rapport de l'arbitre officiel indiquant un match non joué – terrain impraticable constaté sur place.
Ce match est reporté au samedi 28/02/2026.
La Commission demande à TORCY PVM US de transmettre la FMI.

U14 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel
53401834 CHAMPS S/MARNE FOOT 1 / PARIS UNIVERS. CLUB 1 du 14/02/2026 (R3/B).

2e rappel
53401833 CHAMPS S/MARNE FOOT 1 / BUSSY ST GEORGES FC 1 du 07/02/2026 (R3/B).

U14 – CHAMPIONNAT

Régional 2

Poule A
53401561 FC 93 BOBIGNY 1 / MASSY 91 FC 1 du 07/02/2026.
Courriel de MASSY 91 FC et de l'arbitre officiel indiquant une erreur de saisie de résultat sur la FMI.
Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score de 3-2 en faveur du FC 93 BOBIGNY
La Commission entérine le résultat suivant : 3-2 en faveur du FC 93 BOBIGNY (et non pas 3-1).

CDM – CHAMPIONNAT

53398297 - DOURDAN SPORT 5 / ST THIBAULT F.C. 5 du 15/02/2026 (R2/B)
Lecture de la FMI.

Match non joué en raison de l'impraticabilité du terrain impraticable.
La Commission reporte cette rencontre le 22 février 2026.
Demande de DOURDAN SPORT de reporter ce match le 26 avril dû à un match de coupe le 22 février.
Refus de la Commission, les rencontres de compétitions régionales sont prioritaires à celles départementales.

ANCIENS – CHAMPIONNAT

53398767 PORTUGAIS CERGY / CHI POISSY SGL du 23/11/2026 (R3A)
53399181 CLICHOIS UF 1 / MONTFERMEIL FC 1 du 23/11/2025 (R3/D)
53399182 ROMAINVILLE FC 1/ ST DENIS US 1 du 23/11/2026 (R3/D)
53399183 NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / SPORTING CLUB PARIS 1 du 23/11/2026 (R3/D)
53399185 ATLETCO BAGNOLET 1 / GONESSE RC 1 du 23/11/2026 (R3/D)
53399186 GOUSSAINVILLE FC 1 / CHELLES AS 1 du 23/11/2026 (R3/D)
En raison d'un dysfonctionnement administratif.
La Commission reporte ces rencontres le 1er mars 2026.
Possibilité de jouer le 22 février 2026 avec accord des deux clubs, devant parvenir au plus tard le vendredi 20 février 2026.

53398432 TORCY PVM US 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1 du 15/02/2026 (R1)
Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre.
Match non joué en raison de l'impraticabilité du terrain.
La Commission reporte cette rencontre le 22 février 2026.

53398562 PORCHEVILLE FC 1 / RED STAR FC 1 du 15/02/2026 (R2/A)
Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre.
Match non joué en raison de l'impraticabilité du terrain.
La Commission reporte cette rencontre le 22 février 2026.

53398982 BOIS D'ARCY AS 1 / VOISINS FC 1 du 14/02/2026 (R3/B)
Courriel de BOIS D'ARCY AS informant d'un dysfonctionnement de la feuille de match informatisée lors de l'envoi.
Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score final et les faits de jeu.
La Commission entérine le résultat comme suit :
BOIS D'ARCY AS 1 : 3 buts
VOISINS FC 1 : 0 but.

Avertissements BOIS D'ARCY :
- Avertissement pour TOLE WA DOKO Gael (n°4) à la 71ème
- Avertissement pour GRANDGEORGES Frédéric (n°5) à la 76ème
- Avertissement pour FERREIRA GOMES Thomas (n°12) à la 83ème
- Avertissement pour MASSON Alexandre (n°14) à la 89ème

Avertissements VOISINS FC :
- Avertissement pour ALBERTO Nicolas (n°11) à la 56ème
- Avertissement pour LECLAIR Mickael (n°13) à la 90ème

ANCIENS – RÉGIONAL 3				
BOIS D'ARCY AS		**3**	**Date : 14/02/2026**	
VOISINS FC		**0**	**Arbitre central : SADAQUATE Jamal**	
	BOIS D'ARCY AS			VOISINS FC
1	ALTACA Caner		1	MERCADAL Nicolas
2	ADELINE Vincent		2	CLAVAUD Alexis
3	LE COZLER David		3	SEGHROUCHNI Jaouad

4	TOLE WA DOKO Gael
5	GRANDGEORGES Frédéric
6	OZUAG Atilla
7	SEYDI Nima
8	EKIE Christian
9	GUENNIFI Ali
10	DIAW Malick
11	LEGASTELOIS Julien
12	FERREIRA GOMES Thomas
13	NCILA Mustapha
14	MASSON Alexandre
	ENCADREMENT
E	MORATIN Jean Francois
A	

4	SANE Romain
5	PINTO Filipe
6	FILLIATRE Loïc
7	LE GALL Mickael
8	PUYRAVAUD Romain
9	DIACAMILLE Raphaël
10	MICHEL Maxime
11	ALBERTO Nicolas
12	FREREJEAN Benoît
13	LECLAIR Mickael
14	YATERA Boubou
	ENCADREMENT
E	OGEREAU Anthony
A	

Remplacement BOIS D'ARCY AS :
N°12 a remplacé le N°7 à la 14'
N°13 a remplacé le N°2 à la 64'
N°14 a remplacé le N°12 à la 84'
5339
Remplacement VOISINS FC :
N°12 a remplacé le N°2 à la 45'
N°13 a remplacé le N°3 à la 45'
N°14 a remplacé le N°8 à la 45'

53398549 PORCHEVILLE FC 1 / MENUCOURT AS 1 du 01/02/2026 (R2/A)
Suite à un dysfonctionnement de la FMI et après réception du rapport de l'arbitre, la Commission enregistre le résultat du match : 1 but par tout
La Commission accuse réception des compositions des équipes de PORCHEVILLE FC 1 et de MENUCOURT AS 1.

Avertissements MENUCOURTS AS :
- Avertissement pour JOLLIVE Emeric (n°5) à la 68ème
- Avertissement pour MARCHAND Guillaume (n°9) à la 85ème
- Avertissement pour THIAW Oumar (n°13) à la 89ème

ANCIENS – RÉGIONAL 2			
PORCHEVILLE FC	**1**	**Date : 01/02/2026**	
MENUCOURT AS	**1**	**Arbitre central : RENARD Olivier**	
	PORCHEVILLE FC		**MENUCOURT AS**
1	ALEXANDRE David	1	PIERSON Thomas
2	DEMAY ROUSELLE Florian	2	AMANOUZE Soufiane
3	ABDELLI Medhi	3	DIAKITE Mouhamed
4	JBARA Tayeb	4	GRACIENT Jean Pierre
5	NAIT OUTALEB Julien	5	JOLLIVE Emeric
6	AIT AHMED SI Ahmed	6	GENOT Amel
7	RAHIM Abdessamad	7	TRAORE Mamadou
8	BABINGA Beni	8	SMAIL Riyad
9	MIAKI Josselin	9	MARCHAND Guillaume

10	TALLA Abdoul	
11	LAHMER Taoufik	
12	SIGNATE Ousmane	
13	DIAKITE Moussire	
14	HDOURI Mohammed	
	ENCADREMENT	
	E	BARY William
	A	ALLALI Mohammed

10	SANE Wolo	
11	AFFRO Attiamba	
12	CISSOKO Demba	
13	THIAW Oumar	
14		
	ENCADREMENT	
	E	MAGDALENA Olivier
	A	